



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Un-bon-contrat-de-travail-ratifie-au-CP-Rail-Syndicat-des-Metallos>

Un bon contrat de travail ratifié au CP Rail (Syndicat des Metallos)

- Communiqués -



Date de mise en ligne : mercredi 19 avril 2017

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 19 avril 2017 - Les quelque 600 métallos qui travaillent chez CP Rail à travers le Canada ont ratifié un nouveau contrat de travail d'une durée de 5 ans. C'est ce qui a été confirmé aujourd'hui à l'occasion du décompte des votes provenant des membres à travers le pays. Une entente de principe avait été conclue à la mi-mars et des assemblées se sont tenues depuis un mois pour rencontrer l'ensemble des membres de l'unité de la section locale 1976 des Métallos.

Le contrat prévoit des hausses de salaire annuelles de 2 % pour les cinq années du contrat. De plus, si les indices de performance sont concluants, des hausses pouvant aller jusqu'à 1 % supplémentaire pourraient s'ajouter à la 4e et la 5e année. « C'est une bonne entente qui assure une stabilité pour nos membres pour les cinq prochaines années. Cela place l'évolution des salaires au-dessus de celle du coût de la vie », souligne la représentante syndicale des Métallos, Nathalie Lapointe.

Ces négociations ont été entamées avant la fin du contrat précédent (prévue pour décembre 2017). « Au moment d'établir les demandes de négociation, les membres ont insisté sur le maintien du régime de retraite à prestations déterminées pour tous. C'est ce qui est arrivé avec la ratification de ce contrat : la viabilité des régimes de retraite est assurée », poursuit Nathalie Lapointe.

En outre, les programmes d'assurances sont bonifiés et l'allocation pour les vêtements de sécurité est haussée lorsqu'elle s'applique.

Les 600 métallos à l'emploi de CP Rail travaillent surtout au soutien administratif, au département de l'intermodal, à la cour de triage et au service à la clientèle.